

Image not found or type unknown



1cautionnaire pour 2logements?????

Par **domota**, le **15/09/2011** à **17:58**

bonjour ,
j'aimerais savoir si il est possible de se porter garant pour deux personnes différentes qui n'ont pas le même logement ???

si oui ,
faut il obligatoirement en informer le bailleur?
merci d'avance

***Oui , si on peut garantir financièrement les 2 créances de loyers
En informer les bailleurs n ' est pas une obligation légale***